

Pré-bilan des vendanges en Pays d'Oc IGP

Une récolte en baisse, des marchés préservés

Voici quelques semaines que les vendanges battent leur plein en Pays d'Oc IGP pour les blancs et les rosés. Il faudra attendre quelques semaines de plus pour les rouges. Le Syndicat des Producteurs des vins Pays d'Oc IGP fait un premier bilan estimatif de la récolte et des perspectives à court terme.

Rendements en baisse en Pays d'Oc

Comme dans tous les vignobles de France, les Pays d'Oc enregistrent une baisse de récolte. Elle est inégale en fonction des zones et des cépages. Ces mauvais rendements sont à imputer aux aléas climatiques subis depuis plusieurs années : manque de pluie à l'automne, sécheresse à répétition, grêle... et développement de maladie comme le mildiou.

Selon Agreste, la récolte du bassin Languedoc-Roussillon serait estimée autour de 10,6 millions d'hectolitres en 2024 contre 11,1 millions d'hectolitres l'an passé, avec une part pour Pays d'Oc IGP estimée à 55%. **Devenue régulière et récurrente, cette tendance baissière s'amplifie chaque année et inquiète le Syndicat qui ne voudrait pas perdre son seuil d'attractivité sur les marchés mondiaux.**

« Nous travaillons sur de nombreux sujets à la fois pour rendre la vigne plus résistante aux aléas climatiques, à la gestion de l'eau, à la structuration du foncier avec la Safer... Nous avons les atouts pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Ma responsabilité est de défendre un outil de production collectif dans une crise conjoncturelle, pour nous, en Languedoc-Roussillon. » assure **Jacques Gravegeal**, président du Syndicat de Producteurs des Vins Pays d'Oc IGP

Des volumes de « stock outil » nécessaires à la préservation des marchés

Avec près de 5 mois de stock outil (soit 1 mois de plus que le stock « équilibre » grâce à la réserve assurance climatique) en Rosé et 6 mois en Blanc (soit 1 mois de plus que le stock « équilibre » grâce à la réserve assurance climatique), ces volumes supplémentaires vont être très utiles au vu de la petite récolte 2024. Ils vont permettre de faire la jonction et donc de ne pas perdre de marché, notamment pour le Sauvignon et le Chardonnay, deux cépages incontournables des Pays d'Oc.

85% des volumes des vins Pays d'Oc IGP produits sont commercialisés en vrac au négoce. Garantir a minima un SMIC aux producteurs viticoles devrait être possible, à condition que les metteurs en marché augmentent les prix vrac lors des achats et que les consommateurs concèdent à un acte écocitoyen.

Le Syndicat des Producteurs des Vins Pays d'Oc alerte : +15 cts sur une bouteille peut représenter pour un vigneron la moitié d'un SMIC. De cette augmentation dépend la pérennité de beaucoup d'entreprises, l'installation d'une nouvelle génération de vignerons et le maintien d'une économie locale attractive.

« Derrière chaque bouteille, il y a un vigneron, un territoire et une économie. Notre filière représente un poids très important dans l'économie régionale. Elle entretient le territoire et le

structure. Plus de 13 000 familles vivent directement de cette activité.» martèle **Jacques Gravegeal**.

Proposer de nouveaux modes de consommation

Ce n'est plus un secret... Les jeunes sont sous-consommateurs de vins **tout en étant** multiconsommateurs de boissons alcoolisées telles que la bière, les alcools forts, ou les cocktails... Ils apprécient les vins blancs, rosés et les bulles. Fort de ce constat, les Pays d'Oc ont créé des **cocktails à base de vins blancs, rouges, rosés**, et ont réalisé un test à grande échelle lors de la Féria de Béziers. Les retours ont été excellents. Les festayres ont apprécié la fraîcheur et la facilité de la recette (3 ingrédients seulement).

Aujourd'hui, les Pays d'Oc souhaiteraient compléter leur gamme avec des vins effervescents et en appellent aux pouvoirs publics pour qu'ils les y autorisent. D'autres chantiers sont en cours : vins rouges légers, vins partiellement désalcoolisés...

Contact Presse

Marylène Bezamat - 06 03 99 62 07 – marylene.bezamat@orange.fr

A propos

Depuis 2009, les vins Pays d'Oc bénéficient de l'Indication Géographique Protégée (IGP), signe officiel de qualité. Les vins de cépages sont le socle identitaire des Pays d'Oc avec 58 cépages autorisés dans son cahier des charges. 100% des vins Pays d'Oc IGP sont dégustés et certifiés.

Avec une production de 6 millions d'hectolitres soit l'équivalent de 800 millions de bouteilles dans les 3 couleurs, l'IGP Vins Pays d'Oc représente plus de 50% de la production viticole du Languedoc Roussillon. Elle est leader des exportations des vins français, en volume. Situé en arc de cercle le long de la Méditerranée, des Pyrénées-Orientales à la Camargue et s'étendant jusqu'à 6 communes du sud de la Lozère, le vignoble du Pays d'Oc se déploie sur 120 000 hectares entre mer et montagne. 13 000 vignerons (caves particulières et coopératives) et 350 metteurs en marché sont les héritiers de 26 siècles d'histoire viticole de cette région. Mesurant la nécessité de préserver son territoire viticole dans le respect humain, IGP Vins Pays d'Oc soutient la démarche de ses vignerons et entreprises avec le programme de développement durable et de RSE Pays d'Oc Vineyard In Progress®.

Pour en savoir plus : <https://www.paysdoc-wines.com/>